

Composition de l'E.S.M.T.

L'Equipe Somatique, Mobile et Territoriale du C.H.P. est intégrée au pôle 3 de psychiatrie générale et d'urgence.

Elle comprend :

- un médecin généraliste ;
- une infirmière en pratique avancée ;
- une secrétaire médicale.

Confidentialité

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel.

C'est dans le respect de ce dernier, et avec votre accord, que des rencontres peuvent être organisées avec d'autres professionnels de santé et des partenaires.

Informations pratiques

Equipe Somatique, Mobile et Territoriale, E.S.M.T.

D.M.P. - Pôle 3

Centre Hospitalier des Pyrénées

29, avenue du Général-Leclerc

64039 PAU cedex

Téléphone : 05 59 80 94 44

Courriel : equipe-somatique-mobile@chpyr.fr



E.S.M.T.

Equipe Somatique,
Mobile et Territoriale

Garantir le suivi somatique
des personnes présentant
des troubles psychiques

D.M.P. Pôle 3
C.H. des Pyrénées
29, avenue du Général-Leclerc
64039 PAU cedex
www.ch-pyrenees.fr

Qu'est-ce que l'E.S.M.T. ?

L'Equipe Somatique, Mobile et Territoriale du C.H.P., l'E.S.M.T., est un dispositif constitué d'une équipe pluridisciplinaire mobile qui garantit le suivi somatique en ambulatoire des personnes avec troubles psychiques ou troubles du neurodéveloppement, TND.

Son but principal est de faciliter le suivi médical du patient par son médecin traitant. Elle ne saurait en rien se substituer aux médecins traitants des patients et au rôle central de ceux-ci dans la prise en charge globale du patient.

Quel est son rôle ?

MISSIONS

- Permettre aux patients d'avoir un médecin traitant et de bénéficier d'un suivi somatique régulier ;
- Faciliter la collaboration entre les intervenants et le parcours de soins de l'utilisateur.

ACTIONS

- Sensibilisation aux soins somatiques ;
- Evaluation de la situation somatique, psychiatrique et sociale du patient ;
- Réalisation de synthèses de la ou des problématiques posées ;
- Mise en relation avec le médecin généraliste du patient ou les autres professionnels intervenants dans la prise en charge du patient ;
- Favorisation de l'adhésion aux soins.

Comment intervient-elle ?

L'équipe mobile peut être sollicitée, au niveau territorial, quand le suivi somatique des patients du C.M.P. est absent, difficile et complexe :

- absence de médecin traitant ;
- patient aux comorbidités importantes et suivi somatique irrégulier ;
- délai d'accès aux soins > 3 mois pour une pathologie évolutive ;
- faible compliance du patient pour le suivi auprès de son médecin traitant ou la réalisation d'examen complémentaires prescrit par ce dernier.

Les intervenants libéraux peuvent également faire appel à l'E.S.M.T. s'ils rencontrent des difficultés dans le suivi somatique des patients des C.M.P.

L'E.S.M.T. est joignable au :

05 59 80 94 44

